

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	Hélicoptères de France - Base de Gap - Dominique HEIB	Tel : 06.16.80.20.19
Aéronef (type couleur immatriculation)	Ecureuil AS350 B3 Bleu et Blanc F-HHBG	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	PNE - Refuge de l'Elan	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
08/10/20	Cabane 6 Cabanes	Maison du Parc LCEV		1		Descente Cabane Pastorale
08/10/20	Cabane du Lauzon	Maison du Parc LCEV		1		Descente Cabane Pastorale
08/10/20	Cabane de Vallonpierre	Maison du Parc LCEV		1		Descente Cabane Pastorale
08/10/20	Cabane du Lautier	Maison du Parc LCEV		1		Descente Cabane Pastorale
08/10/20	Cabane de l'Aup	Maison du Parc LCEV		1		Descente Cabane Pastorale

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Autorisation accordée refusée

N°

512.1 / 2020

Suivi par :

Corine Bourgeois

à Gap, le

2/10 / 2020

Le Directeur,

Le Directeur Adjoint,
Thierry DURAND

Copie secteur CHAMPOUER/VALEAUDET/AR

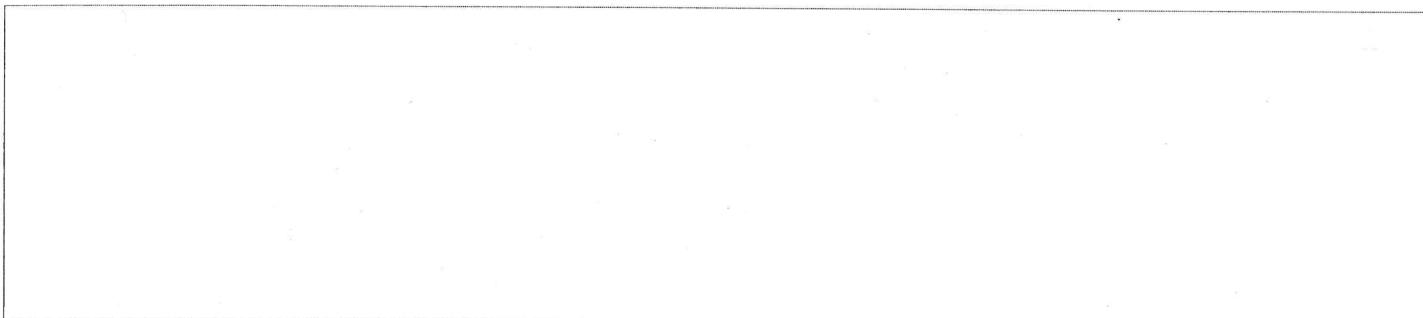
Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	Hélicoptères de France - Base de Gap - Dominique HEIB	Tel : 06.16.80.20.19
Aéronef (type couleur immatriculation)	Ecureuil AS350 B3 Bleu et Blanc F-HHBG	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	PNE - Refuge de l'Olan	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
08/10/20	Refuge de l'Olan	Maison du Parc LGEV	3			Descente Charges Fermeture Refuge OLAN
08/10/20	Cabane du Caïre	St Michel de Chaillol		1		Descente Cabane Pastorale
08/10/20	Cabane de Valestrèche	Parking des Borels		1		Descente Cabane Pastorale
08/10/20	Cabane de la Valette	Parking des Borels		1		Descente Cabane Pastorale

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :



Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation accordée refusée

N°

512.2 / 2020

Suivi par :

Corine Bourgeois

à Gap, le

02/10 / 2020

Le Directeur,

Le Directeur Adjoint

Thierry DURAND